

# Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal de la Commune de Rittershoffen séance du 18 Janvier 2021 à 18h30 en la Mairie de Rittershoffen

**Présents :** Weigel Jean Bernard *Maire*, Hoffmann Thierry et Rohrbacher Patrick *Adjoints*.  
Mmes. Diho Catherine, Sattler Annick et Schmidt Christine.  
Mrs. Andler Mathieu, Durst Jean Jacques, Fischer Damien, Kern Marc, Klein Sébastien, Stoehr Cédric, Vonau Fabrice et Wohlhuter Olivier.

**Absente et excusée :** Printems Florine

**Secrétaire :** Hoffmann Thierry

Le compte-rendu comporte 2 pages  
La réunion démarre à 18h30 et se termine à 20h15.

## Ordre du jour

**Rajout de 2 points (n° 8 et 9) à l'ordre du jour avec l'accord des membres du conseil municipal.**

### **1. Programme des travaux d'exploitation et de prévision des coupes présenté par Mrs Kiennemann Pascal et Bach Lucas, agents ONF :**

Après avoir eu les explications concernant le programme des coupes pour l'année 2021 et avoir parcouru le document de l'ONF, le conseil a **Validé** les prévisions 2021 à l'unanimité.

M. Kiennemann nous informe qu'une vente de fonds de coupe aura lieu fin février 2021. La mairie va faire le point sur le nombre de stères à prévoir dans le cadre du "Losholtz".

### **2. Validation CR du 07 12 2020 :**

Après lecture par Patrick Rohrbacher, le Conseil Municipal valide le CR à l'unanimité.

### **3. Dans le cadre de la DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) choix de confier le contrôle des bornes à incendie à la société Marésau.**

Le contrôle est attribué à la Sté Maréseau. Il aura lieu tous les 3 ans. Tarif 2020 : 865 €.

**VOTE** à l'unanimité.

### **4. Rénovation de l'éclairage public : travaux prévus et plan de financement.**

Le maire présente le tableau ci-dessous qui permet d'intégrer le candélabre de la rue Nordwind et ainsi de toucher 40% de son coût.

#### **Travaux prévus**

Nature de la subvention	Montant	Part
Conseil Général du Bas-Rhin	15 941.00€	27%
DETR 40% espérés	23 291.00€	40%
Autofinancement de la Commune de Rittershoffen	18 996.57€	33%

#### **Plan de financement**

Nature des travaux	Coût
ES branchements	3 000.00€
ES maîtrise d'œuvre	3 808.80€
Fritz électricité : mât terrain entraînement	6 838.20€
Fritz électricité : 1 candélabre rue Nordwind+LED	1 274.70€
Fritz électricité : 1 armoire électrique et 3 candélabres de 9m + LED et 19 candélabres de 6m + LED	43 306.87€
<b>TOTAL</b>	<b>58 228.57€</b>

**TOTAL 58 228.57€ 100%**

Ces travaux sont prévus au printemps 2021.

**VOTE** à l'unanimité.

### **5. Réfection de la cour des pompiers :**

Afin de désengorger les places de parking aux alentours de la Mairie, un espace de stationnement pour les locataires des 2 logements communaux de la mairie ainsi que pour les sapeurs-pompiers va être aménagé dans la cour de ceux-ci, sur l'actuelle partie enherbée.

Après avoir pris connaissance des devis des Sté Mathes 2 924.40€ et Ruffy 2 664.00€ TTC, le conseil municipal retient l'offre de la Sté Ruffy.

**VOTE** à l'unanimité.

#### **6. Extension du lotissement :**

Décision à prendre si la commune lance les travaux, si oui quelle tranche.

Après avoir étudié 2 options :

- 1) Descente (côté Hatten) de la rue des Romains vers la rue Adélaïde (Maison Sattler)
- 2) Rue Adélaïde vers rue Nordwind (derrière maison Mastio et en face de la maison Wahl Julien), le conseil municipal opte pour la solution n°2 , la plus judicieuse.

La commune envisage d'avoir recours à un prêt relais d'environ 350.000 € en attendant de pouvoir vendre les terrains après viabilisation, estimation de la durée des travaux 8 à 9 mois.

La voirie définitive de la rue Nordwind devra également être réalisée.

Le C.M. charge le maire de contacter la Sté EMCH + Berger afin de retravailler le plan et d'affiner le chiffrage des travaux.

**VOTE** à l'unanimité.

#### **7. Boitiers fibre : obtention des autorisations de façade :**

La société Rosace en charge de l'installation du réseau, a sollicité le Maire pour avoir son aide afin de convaincre 4 riverains de la rue Principale pour l'apposition du boitier de distribution des câblages sur la façade de leur maison.

Le conseil municipal charge le Maire de proposer à Rosace de trouver une solution pour fixer les boitiers sur les potences déjà en place sur les habitations.

#### **8. Convention avec le centre de gestion 67 :**

La commune décide signer une convention pour la rédaction du DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels) obligatoire pour les collectivités ; devis 1 220€.

**VALIDATION** à l'unanimité.

#### **9. Fixation loyer 1<sup>er</sup> étage du Presbytère Protestant après résiliation du bail par M. et Mme Leprince :**

Le conseil municipal après avoir examiné les loyers fixés pour les autres logements communaux, et en tenant compte du fait qu'il s'agit d'un bail précaire, a décidé de fixer le prix du loyer de la façon suivante, il passe de 657.89€ à 795€ pour les futurs locataires.

#### **10. Divers :**

- Bilan du repas de Noël des aînés : très bon accueil, l'initiative a été louée unanimement.
- Bibliothèque : la cotisation 2020 (3 mois d'ouverture cause COVID) couvrira également 2021.
- Commission voirie/circulation : prévoir une réunion sur le terrain dès que la situation sanitaire le permettra.
- Parcelle Arbogast Albert : décision s'il est opportun d'acheter lors d'un prochain conseil.
- Masques : nous sommes toujours en attente d'une facture pour des masques FFP2.
- Gestion du cimetière : Sébastien Klein a fait un travail remarquable, en réalisant le plan à l'aide d'une vue aérienne, il a répertorié les emplacements de chaque tombe avec les noms des défunts et de la personne qui s'occupe de l'entretien de la tombe. Ceci a été possible grâce à la gestion rigoureuse de notre agent communal Pascal qui a consigné toutes ces informations dans un cahier.
- Site internet : la Cocom a organisé une visioconférence à laquelle Christine et Sébastien ont pris part. Le projet est ambitieux mais pas encore abouti. Se pose la question de réaliser notre propre site sans passer par la Comcom, avec toutefois un lien vers le nôtre.
- Lors de leur entrevue, liée à l'extraction de lithium, M. Weigel et M. Kempf d'ES/géothermie ont fixé une visite du site pour les membres du C.M., au samedi 6 février 2021 à 10h. Rendez-vous est donné devant la centrale de géothermie.